



## Editorial



Après une fête nationale en point d'orgue, qui aura allié nouveauté du lieu et retour aux sources vers un feu de joie, la rentrée scolaire marque le temps de la reprise. Un cycle recommence, incarné par un bourdonnement d'activités à Val-de-Ruz: Jardins Musicaux, Fête la Terre, Festi'Valderuz, V2R Bouge ou diverses festivités villageoises.

Pour autant, les soucis ne disparaissent pas. Les séquelles des inondations de juin 2019 ne se cicatrisent que lentement à Dombresson, Villiers et Le Pâquier, localités qui n'ont pas connu la sérénité de la pause estivale. L'engagement en faveur de la population sinistrée se poursuit, comme les nombreux travaux de reconstruction et de remise en état. En parallèle, les autres enjeux communaux conservent toute leur actualité: déploiement de l'extinction nocturne de l'éclairage public, projets forestiers, révision des plans d'aménagement, mobilité et transports, rénovations et tant d'autres choses.

La reprise d'un cycle correspond cette année particulière avec la prochaine fin d'un autre. La législature se termine en effet après les élections communales du 14 juin 2020. Le renouvellement de nos Autorités est l'occasion rêvée pour toutes les citoyennes et les citoyens qui s'intéressent de près ou de loin aux affaires publiques de prendre une part active à l'élaboration des solutions et à la prise de décision en envisageant leur candidature.

Trop tôt pour y penser? Peut-être pas. Un engagement politique doit se mûrir afin de ne pas s'essouffler aux premières épreuves, car comme tous les engagements, la politique comporte son lot de difficultés. Enfin, une grande partie de la population n'est pas affiliée à un parti, ce qui ne signifie pas qu'elle est sans opinions, bien au contraire. Il s'agit alors de réfléchir à la meilleure façon de faire valoir ses idées et de savoir de qui s'approcher.

Une démocratie reste vivante et représentative grâce aux femmes et aux hommes qui acceptent de mettre un peu de leur temps, de leur énergie et de leur bon sens au service du bien commun et de l'avenir de leur région.

Que des candidatures nombreuses au printemps prochain soient la preuve de la belle santé de notre Commune.

Roby Tschopp, conseiller communal

## Génie suisse sur la route à Cernier

L'opération spéciale *Génie suisse sur la route* fait halte à Cernier le **mercredi 4 septembre 2019** dans le cadre des prochaines élections fédérales. La population est attendue nombreuse aux trois émissions prévues:

- dès 06h30, La Matinale de La Première, en direct depuis le Restaurant d'Evologia, La Terrassiette;
- à 12h30, journal de la mi-journée, en direct depuis le même lieu;
- de 18h00 à 19h00, Forum en public et en direct sur le parking au sud de l'Hôtel-de-Ville où des candidats venus de toute la Romandie seront invités à débattre sur un thème donné.

## Vestiaire de Dombresson

A la suite des intempéries du 21 juin 2019, des dons d'habits, de chaussures, de vaisselle, d'appareils ménagers et de jouets sont parvenus à la Commune de Val-de-Ruz pour répondre aux besoins des personnes sinistrées. De nombreux habitants ont déjà pu profiter de cette prestation durant les premières semaines, ceci en particulier grâce à l'immense travail de tri et d'organisation effectué par Fanny Gerber qui s'est également rendue disponible pour relayer l'information et ouvrir les locaux.

Depuis le 14 août 2019, la paroisse protestante a pris le relais en mettant à disposition sa salle située à côté du temple. Il reste encore une grande quantité de vêtements et de chaussures d'entre-saisons et d'hiver. Des bénévoles de la paroisse assurent l'ouverture de la salle les **mardis et jeudis de 17h00 à 19h00** et les **samedis de 10h00 à 12h00**, ceci jusqu'au **3 octobre 2019**. N'hésitez donc pas à venir vous servir.

Le Conseil communal remercie toutes les personnes qui ont contribué à cette prestation par leurs dons ou leur action. En particulier, il relève l'investissement énorme de Fanny Gerber en soutien à la population touchée ainsi que l'implication de la paroisse de Val-de-Ruz et du personnel communal pour que ce service reste à disposition jusqu'au 3 octobre prochain.

## Souper de remerciements

Qu'elles se soient engagées bénévolement, investies de manière spontanée ou qu'elles aient été mobilisées pour porter secours ou participer à l'aide de première urgence, le Conseil communal tient à témoigner sa vive gratitude à toutes les personnes dont les actions ont été précieuses et appréciées durant et après les inondations de juin 2019 en les invitant à un repas.

Les Autorités ont mandaté les restaurateurs de la région pour préparer un souper à leur attention. Les personnes touchées par la catastrophe sont aussi conviées à ce repas de remerciements, pour partager un moment de convivialité.

Cette soirée aura lieu le **mercredi 25 septembre 2019** dès **19h00**, dans la tente sur la place du collège de Dombresson.

Inscriptions obligatoires jusqu'au 9 septembre 2019 au 032 886 56 00 ou à [commune.val-de-ruz@ne.ch](mailto:commune.val-de-ruz@ne.ch).

## Aide de fondssuisse pour les dégâts non assurables

Afin de bénéficier du soutien du fonds suisse de secours pour dommages non assurables causés par des forces naturelles, les directives de la fondation stipulent que l'avis de dommage doit être remis dans les trois mois qui suivent la survenance du dommage ou sa constatation.

Les sinistrés du 21 juin 2019 qui ne l'auraient pas encore fait sont invités à s'adresser à la Commune afin que cette dernière puisse recueillir toutes les informations nécessaires à l'insertion de la demande dans le système dans le délai imparti.

Contact: chancellerie communale au 032 886 56 00 ou [commune.val-de-ruz@ne.ch](mailto:commune.val-de-ruz@ne.ch).

## Travaux de rénovation à la Ferme Matile

Le citoyen attentif aura remarqué que la Ferme Matile à Fontainemelon est inoccupée depuis début 2018. A cette date, le centre d'accueil des requérants d'asile a fermé, la demande en places ayant baissé de manière importante. Acquis par l'ancienne Commune de Fontainemelon le 8 janvier 1956, ce bâtiment a toujours eu une vocation institutionnelle. Il a accueilli la troupe, vu bien des mariages et autres fêtes lorsqu'il était loué le temps d'une soirée à des citoyens de la commune ou d'ailleurs, avant de recevoir des hôtes venus d'autres horizons à partir de 1999. En 2015, l'enveloppe du bâtiment a été entièrement rénovée et isolée.

Une nouvelle page de cette histoire va s'écrire à partir du début 2020, avec l'installation de bénéficiaires de l'institution des Perce-Neige. Pour ce faire, d'importants travaux d'adaptation sont nécessaires. Il faut rendre l'ensemble des locaux et équipements accessibles aux futurs utilisateurs des lieux.

Le projet de transformation a été établi par l'administration communale en concertation avec le futur locataire. Les travaux ont été mis en soumission par un bureau d'ingénieurs de la place et sont désormais adjugés. La semaine de la rentrée a vu le chantier démarrer. Il y aura bien du mouvement et, par moments, les places de parc mises à disposition du public au sud du bâtiment seront condamnées pour laisser place au chantier. La direction des travaux mettra tout en œuvre pour minimiser les nuisances et remercie par avance la population de sa compréhension.



## Café vaudruzien

La prochaine édition aura lieu le **mardi 24 septembre 2019** à **19h00** au restaurant de l'Hôtel du Val à Malvilliers.

Le Conseil communal vous attend en nombre pour un moment convivial de partage, d'échange et de questions autour d'un café.

## Taille des arbres et haies

Les arbres, arbustes, haies, etc. plantés en bordure de la voie publique et des trottoirs doivent être taillés de façon à ne pas gêner la circulation des personnes et des véhicules, ni restreindre la visibilité.

Le Service de défense incendie du Val-de-Ruz demande instamment que les routes et chemins des villages permettent le passage du tonne-pompe aux gabarits suivants: hauteur 4m et largeur 3m aux rétroviseurs.

Ces travaux doivent être réalisés jusqu'au **30 septembre 2019**. Passé cette date, les dispositions nécessaires seront prises pour effectuer cette opération aux frais des propriétaires concernés.

## Abonnements de ski

La Commune et les remontées de téléskis Bugnenets-Savagnières SA et Crêt-du-Puy SA ont le plaisir de proposer à l'ensemble de la population des abonnements de ski pour la saison 2019-2020 à des conditions très attractives. Seul l'abonnement «Enfant» subit une augmentation, passant de CHF 110 à CHF 130.

Le formulaire de commande est disponible sur le site internet communal. Il peut également être demandé au 032 886 56 33 ou à [loisirs.val-de-ruz@ne.ch](mailto:loisirs.val-de-ruz@ne.ch).

Délai de commande et validité des offres: **31 octobre 2019**.



## Véhicule électrique Mobility à Cernier

Nouvelle offre d'auto-partage pour la population de Val-de-Ruz: dès septembre 2019, un véhicule électrique Mobility est disponible à Cernier, sur le parking au sud de l'Hôtel-de-Ville. A proximité immédiate des transports publics, gageons qu'il rencontrera rapidement le succès, à l'instar de son précurseur des Geneveys-sur-Coffrane, qui reste en service.

Afin de donner à chacune et chacun la possibilité de se familiariser avec les particularités de ce mode de déplacement écologique, une présentation publique est organisée sur place le **mardi 10 septembre 2019 de 09h00 à 10h30**.

Comment fonctionne le système Mobility? Comment se conduit une voiture électrique? Comment s'utilise la borne de recharge MOVE? Voilà quelques-unes des questions qui doivent trouver réponse à cette occasion.

## Extinction nocturne

Les travaux de mise en place de l'extinction de l'éclairage public au cœur de la nuit se poursuivent, village par village. Le programme suivant est prévu:

Localité	Date de la coupure
Montmollin	nuit du 30 au 31.08.2019
Engollon	nuit du 30 au 31.08.2019
Les Geneveys-sur-Coffrane	nuits des 11, 12 et 13.09.2019
Fontaines	nuit du 20 au 21.09.2019
Boudevilliers	nuit du 27 au 28.09.2019

La coupure interviendra à minuit et l'allumage à 04h45. Pour Les Geneveys-sur-Coffrane, le nombre de récepteurs à programmer implique que la coupure se répartira sur trois jours.

De manière générale, les passages pour piétons sont supprimés dans les zones 30 et ceux maintenus dans les localités restent quant à eux allumés durant toute la nuit.

Pour tous renseignements: [energie.val-de-ruz@ne.ch](mailto:energie.val-de-ruz@ne.ch) ou 032 886 56 27.

## Dangers naturels

A la suite des inondations qui ont eu lieu dans l'est du Val-de-Ruz, les citoyens se sont interrogés sur les possibilités d'être alarmés ou informés lors de l'apparition d'événements de ce type.

Le portail des dangers naturels de la Confédération ([www.dangers-naturels.ch](http://www.dangers-naturels.ch)) permet à la population d'avoir une vue générale des dangers actuels ainsi que d'obtenir des informations sur le comportement à adopter face aux événements naturels, que ce soit de manière préventive ou lors de la survenance d'un sinistre.

Grâce aux nouveaux services d'Alertswiss ([www.alert.swiss](http://www.alert.swiss)), la population peut mieux se préparer aux catastrophes et situations d'urgence. Elle est invitée à utiliser les nouveaux canaux d'alarme et d'information et à installer l'application Alertswiss, disponible gratuitement pour les systèmes d'exploitation Android et IOS. Il est possible de sélectionner les régions d'alerte.